



**Le Régime fiduciaire  
d'épargne-études Global**

100, rue Mural, bureau 201  
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3

Tél : (416) 741-7377

Sans frais : 1-877-460-7377

Adresse courriel: [servicealaclientele@globalfinancial.ca](mailto:servicealaclientele@globalfinancial.ca)

[www.globalfinancial.ca/fr](http://www.globalfinancial.ca/fr)



**FUTUR** Dentiste  
CLASSE DE 2025



RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES

**GLOBAL**

Financé par la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global

# RAPPORT ANNUEL 2008

## Rapport de la direction sur le rendement des fonds et états financiers vérifiés au 31 décembre 2008

- Message du président
- À propos du Régime fiduciaire d'épargne-études Global
- À propos de la Fondation
- Répartition de l'actif du portefeuille du régime
- L'éducation ne devrait pas signifier une sentence d'endettement
- Les parents de aide économisent
- Rapport de la direction sur le rendement des fonds
- États financiers vérifiés

## MESSAGE DU PRESIDENT



L'an dernier et au début de 2009, nous avons été témoins d'une période très bouleversante dans les marchés financiers. Les placements, les régimes de retraite et les épargnes-études d'un grand nombre d'investisseurs à travers le monde ont subi une forte volatilité ainsi que des pertes.

Au cours de cette période stressante, je suis sûr que plusieurs investisseurs ont passé des nuits blanches à force de s'inquiéter de leurs épargnes.

Alors que les difficultés risquent de continuer dans les marchés financiers tout au long de l'année 2009, la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la Fondation) comprend l'importance que vous placez sur les épargnes que vous faites pour l'éducation future de vos enfants. Nous nous rendons compte que vous ne désirez point prendre de risques non nécessaires avec l'avenir de votre enfant.

### Survол financier

Alors que d'autres types de placements ont affiché des pertes, le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le régime Global) continue d'assurer un taux de rendement positif.

Le taux de rendement du régime Global pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2008 s'est établi à 4,6 % avant le retrait des frais d'administration et d'autres frais et il peut varier en fonction des dépôts et des fonds de subvention des régimes individuels. Au cours des cinq dernières années, le taux de rendement moyen s'est affiché à 5,7 %. Augmentation de l'actif total dans le régime de plus de 240 millions de dollars.

Grâce aux placements à faible risque du régime Global, à l'accès aux subventions gouvernementales et à bien d'autres options souples que nous offrons, un plus grand nombre de parents optent pour ouvrir un régime Global. Le nombre de régimes Global a augmenté de plus de 11 % par année, ce qui s'est traduit par plus de 9 600 inscriptions d'enfants au régime Global en 2008.

L'année dernière fut également notre dixième anniversaire. Depuis ses débuts, le régime Global a mis environ 39 millions de dollars à la portée des familles canadiennes sous forme d'aide financière aux études pour aider à défrayer divers frais scolaires comme les droits de

scolarité, les livres et le logement. En 2008 seulement, plus de 14 millions de dollars furent mis à la disposition des familles.

### Concours CLIQUEZ pour gagner

À la lumière de l'incertitude financière dans la conjoncture économique actuelle et face aux coûts liés au maintien d'une famille, je suis sûr que plusieurs parents ont reporté sinon éliminé les grands plans de vacances.

Il est important de passer du temps de qualité avec la famille. Une vacance familiale donne aux parents l'occasion de se détendre et de bâtir des liens plus forts avec leurs enfants.

En plus de vous aider à épargner pour l'éducation future de vos enfants, la société Global aimerait vous aider à créer du plaisir et des souvenirs qui dureront toute une vie.

J'aimerais donc vous inviter à participer au « Concours CLIQUEZ pour gagner » pour avoir une chance de gagner une excursion à Disney World en Floride pour une famille de quatre personnes. Ce prix est offert à titre gracieux par notre placeur principal, la Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global.

Veillez visiter le site [www.globalfinancial.ca/click](http://www.globalfinancial.ca/click) pour de plus amples détails et pour vous inscrire au concours.

### Nous avons déménagé

L'un des objectifs de Global consiste à améliorer notre service à la clientèle de façon continue. Il me fait plaisir d'annoncer que la Fondation a déménagé dans de nouvelles installations au 100, rue Mural à Richmond Hill en Ontario.

Le nouvel emplacement abrite sous un même toit la Fondation et d'autres membres de la famille de sociétés Global. Cette réorganisation permet à la Fondation d'accroître l'efficacité de notre commerce, de réduire les frais d'exploitation et d'améliorer le service en général.

Au nom de la société Global, nous apprécions le soutien que vous continuez d'apporter à notre régime. Nous anticipons avec plaisir l'occasion de vous aider et d'aider tant d'autres parents à épargner pour l'éducation future de leurs enfants.

Sam Bouji  
Président et chef de la direction

## À propos du Régime fiduciaire d'épargne-études Global

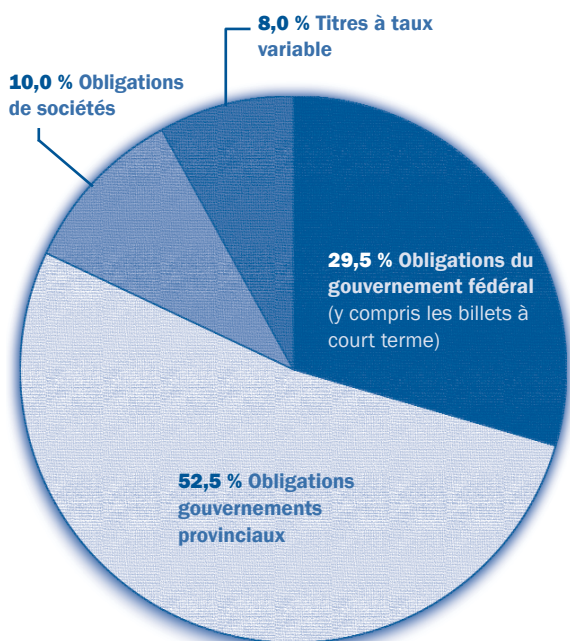
Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le « régime ») constitue un régime d'épargne-études, lequel offre une méthode disciplinée d'épargne pour les études d'un enfant. Lorsqu'il est enregistré, le régime offre la croissance avec report d'impôt de même que l'accès au financement public allant jusqu'à 9 200 \$ par enfant.

Le régime allie un grand nombre des meilleures caractéristiques que l'on trouve dans les régimes individuels et les régimes collectifs de bourses d'études, soit les placements à faibles risques, sous gestion professionnelle, et mis en commun pour générer des rendements potentiellement plus élevés. En outre, le régime offre de nombreuses options souples facilitant l'épargne.

## À propos de la Fondation

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (« la Fondation ») est un organisme sans but lucratif dont l'objectif principal consiste à fournir une assistance financière aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement postsecondaire approuvés. À titre d'administrateur du régime, la Fondation est considérée comme le promoteur.

## Répartition de l'actif du portefeuille du régime



## L'ÉDUCATION NE DEVRAIT PAS SIGNIFIER UNE SENTENCE D'ENDETTEMENT

### La dernière décennie a été plutôt dure pour les étudiants.

L'escalade des frais de scolarité, des universités insuffisamment financées, le coût élevé de la vie et une mauvaise planification financière ont tous contribué à inonder les étudiants de dettes pendant de longues années. De nos jours, bon nombre d'étudiants se trouvent sous le joug d'un endettement de l'ordre de 25 000 \$ en recevant leur diplôme. Cette génération d'étudiants est plus endettée que toute autre génération précédente.

Voire même, la génération actuelle d'étudiants est la plus endettée de toute l'histoire canadienne. En additionnant la somme des prêts aux étudiants et des dettes privées et celle de la dette de 13 milliards de dollars due au gouvernement fédéral, le total de l'endettement dépasse aisément le cap des 20 milliards de dollars.

Le nombre des prêts aux étudiants a continué de grimper au cours des dernières années. Sur le plan financier, les jeunes diplômés se trouvent dans le pétrin, faisant face à un avenir hypothéqué.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, un groupe de pression qui oeuvre à l'échelle provinciale et nationale, a révélé que la dette étudiante liée aux prêts scolaires s'accroît de 1,2 million de dollars par jour. L'énorme pression financière que les diplômés subissent influence leurs choix de carrière et limite leurs perspectives d'avenir.

Quelques étudiants n'ont pas les moyens d'achever leurs études. La dette étudiante a de toute évidence un impact sur la réussite scolaire et le nombre d'étudiants qui abandonnent leurs études. Selon une étude de Statistique Canada, 36 pour cent des étudiants qui ont dû abandonner leurs études universitaires ou collégiales ont cité des barrières financières comme raison principale.

De plus, les étudiants de familles à faible revenu sont les plus affectés par la hausse des frais de scolarité et le niveau de dette. Les rapports de Statistique Canada ont également souligné un déclin constant des étudiants venant de familles à revenu moyen. Les étudiants de cette tranche qui ne reçoivent pas de soutien de leurs parents après l'école secondaire ont de la difficulté à établir leur admissibilité à l'aide financière.

Certains groupes étudiants comme l'Alliance canadienne

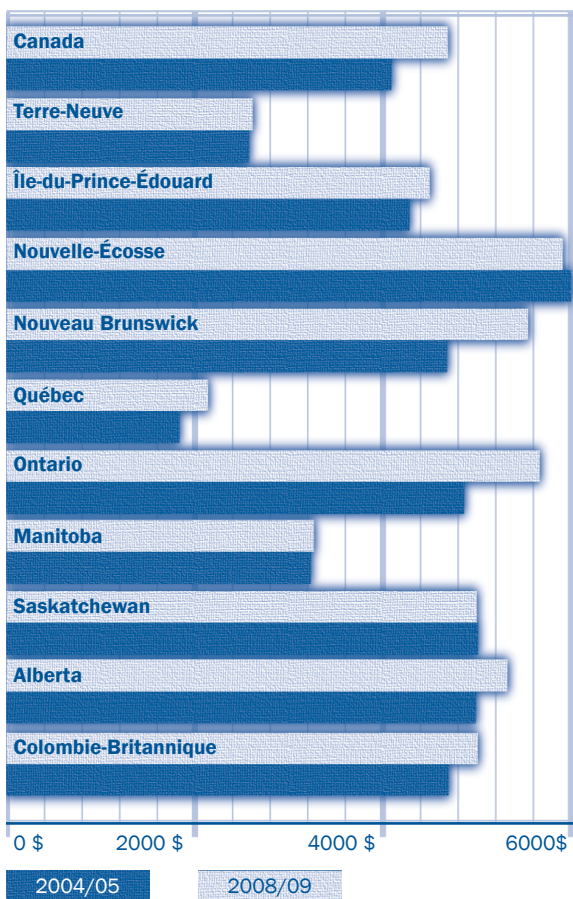
des associations étudiantes (ACAÉ) et l'Ontario Undergraduate Student Alliance réclament que les gouvernements fédéral et provincial augmentent le financement des études universitaires pour soulager la pression imposée aux étudiants.

Mais il reste tant à faire.

Dans notre société qui attache tant d'importance à l'obtention des diplômes, une éducation postsecondaire est devenue un préalable pour postuler plus de 70 pour cent des emplois offerts sur le marché, selon Statistique Canada. Ainsi, chaque année, un grand nombre d'étudiants se voient obligés de solliciter des prêts bancaires ou prêts des gouvernements fédéral et provinciaux afin de financer leurs études.

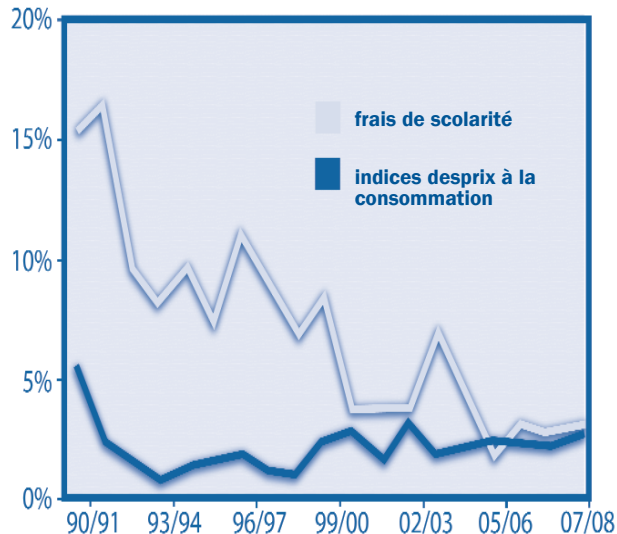
Mais comme tous les prêts, ceux octroyés aux étudiants

**Moyenne des frais de scolarité des étudiants de premier cycle**  
frais de scolarité à l'université, le quotidien, site web de Statistique Canada, 9 octobre 2008 and 1<sup>er</sup> septembre 2005,



### Taux de croissance des frais de scolarité des étudiants de premier cycle par rapport à l'inflation

frais de « Dernier communiqué de l'Indice des prix à la consommation », le quotidien, site web de Statistique Canada, 20 mai 2009 et scolarité à l'université, le quotidien, site web de Statistique Canada, 9 octobre 2008 and 1<sup>er</sup> septembre 2005.



impliquent des intérêts, ce qui aggrave leur situation.

Heureusement, vous et (nombre) familles canadiennes qui ont établi un régime Global, soit un régime enregistré d'épargne-études, auront les moyens d'alléger en partie le fardeau financier et les dettes qui accablent la plupart des étudiants tout au long de leurs études et après l'obtention de leur diplôme.

Le régime Global continue d'offrir plusieurs options très souples pour vous aider à optimiser vos épargnes en vue de l'éducation postsecondaire de votre enfant. Le taux de rendement sur vos épargnes dans un régime Global est imbattable.

L'éducation postsecondaire est un investissement qui rapportera gros au fil des ans. Mais le défi de faire des épargnes peut être accablant pour bien des parents. Avec le régime Global, vous êtes assuré que vos épargnes seront soumises à une bonne gestion et que vos enfants ne seront pas encombrés de dettes.

Afin d'accéder à votre compte, aux actualités de la société et aux annonces, et pour participer à notre Concours CLIQUEZ pour gagner et profiter d'une chance de gagner un voyage pour famille à Disney World en Floride, veuillez consulter votre représentant en plans de bourse d'études Global ou visitez notre site à [www.globalfinancial.ca](http://www.globalfinancial.ca). ■

# LES PARENTS DE AIDE ÉCONOMISENT

Le défi de faire des épargnes pour l'éducation postsecondaire peut être accablant pour bien des parents. Mais même des épargnes modestes peuvent avoir un impact impressionnant si elles sont investies tôt pour s'accroître.

Au cours de la décennie dernière, le régime Global a aidé un grand nombre de parents comme vous à couvrir diverses dépenses associées aux études telles que les frais de scolarité, les livres, les repas, les déplacements et le logement.

Les histoires suivantes servent d'exemples de familles satisfaites de leur expérience avec le régime Global pour financer les études postsecondaires de leurs enfants.

## Eduardo et Zeny Bautista, Alberta

Eduardo et Laura Bautista ont inscrit leur fille au régime Global alors qu'elle était toujours à l'école primaire, dans le but d'alléger le fardeau financier total et de l'aider à couvrir les coûts de son éducation universitaire. En septembre prochain, leur fille retournera à l'Université de Calgary pour achever sa quatrième année en soins infirmiers.

Au fil des ans, les Bautista ont versé des dépôts réguliers à un régime Global qu'ils ont réussi à maintenir grâce aux options conviviales. Ils se sont efforcés de maximiser leurs épargnes afin de tirer profit des subventions gouvernementales allant jusqu'à 9 200 \$.

La famille Bautista affirme qu'il n'est jamais trop tôt de faire des épargnes pour l'avenir éducatif d'un enfant. Étant donné que les coûts d'une éducation collégiale ou universitaire ne cessent de grimper, plus vous épargnez tôt, plus votre argent investi aura le temps de s'accroître.

Les Bautista sont enthousiastes quant aux avantages du régime Global - leur seul regret est de ne pas avoir démarré leur régime plus tôt.

## Gloria White, Terre-Neuve

Il y a dix ans, Gloria White cherchait un moyen intelligent de financer les études de ses deux filles. Le régime Global lui semblait la meilleure façon d'épargner pour

aider ses filles avec les frais scolaires en escalade et les autres dépenses.

Le régime Global a aidé Gloria à couvrir une partie des frais scolaires pour sa fille aînée qui a récemment achevé ses études en thérapie récréative à l'Université Memorial de Terre-Neuve. Le solde de l'argent du compte a été transféré à sa fille cadète qui obtiendra bientôt son diplôme en pharmacie à la même université.

Avec le régime Global, même des épargnes modestes peuvent avoir un impact important si vous les laissez s'accumuler assez longtemps.

## Anna Nickerson, Nouvelle-Écosse

Anna Nickerson a commencé à cotiser au régime Global lorsque sa fille était en première année secondaire. Le régime lui plaisait parce qu'il offrait des options plus souples qu'ailleurs : notamment, il permettait de financer les études dans n'importe quel collège, école de métiers ou université à l'échelle mondiale.

Le régime Global a aidé à couvrir toutes les dépenses éducatives du programme Auxiliaire en soins continus de sa fille au Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse. L'an prochain, sa fille obtiendra son diplôme et n'aura pas une seule dette scolaire.

## Adarsh Gupta, Ontario

Adarsh Gupta a commencé à faire des épargnes pour l'éducation postsecondaire de ses enfants tôt après son arrivée au Canada. Comme nouvel arrivant au Canada, il attachait une grande importance à l'éducation de ses enfants et voulait écarter tout risque inutile. Il a choisi le régime Global à cause de sa réputation de faire des placements judicieux dans les obligations du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ainsi que les bons du Trésor qui aident à assurer un taux de croissance stable et constant.

Le régime Global a aidé le fils d'Adarsh à payer une partie de ses frais scolaires; il est inscrit à l'École de médecine de Windsor à l'heure actuelle.

## Bee Chai Chong, Colombie-Britannique

Il est déjà difficile de prévoir l'éducation supérieure d'un enfant, alors comment faire quand on a plusieurs enfants qui envisagent des études collégiales ou universitaires?

# RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DES FONDS

Ce rapport annuel de la direction sur le rendement des fonds contient des faits saillants financiers, mais n'inclut pas tous les états financiers annuels vérifiés du Régime d'épargne-études Global (« Régime Global »). Vous pouvez obtenir un exemplaire supplémentaire gratuit de ce rapport en visitant notre site Web à [www.globalfinancial.ca](http://www.globalfinancial.ca) ou celui du SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou bien en téléphonant au Service à la clientèle de Global au 1-877-460-7377. Vous pouvez aussi nous adresser une demande par écrit au 100, rue Mural, Bureau 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (« la Fondation ») considère la gouvernance d'entreprise et la conformité comme des facteurs importants dans la performance globale et le rendement à long terme des placements. Nous appuyons les lignes directrices relatives au vote par procuration établies par nos gestionnaires de portefeuille professionnels. Les restrictions en matière de placement énoncées dans les règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans la politique de la Fondation concernant les placements font en sorte que la Fondation investit principalement dans les titres à revenu fixe des gouvernements fédéral et provinciaux. Par conséquent, le vote par procuration ne s'applique pas à l'heure actuelle.

Bee Chai Chong, père de quatre enfants, a ouvert un régime Global pour chacun de ses enfants parce qu'il a compris que c'était un excellent mécanisme d'investissement. L'argent investi s'accroît à l'abri des impôts, et ce qui est encore plus important, le régime Global exploite la mise en commun des fonds de placement pour réaliser des taux de rendement potentiellement supérieurs.

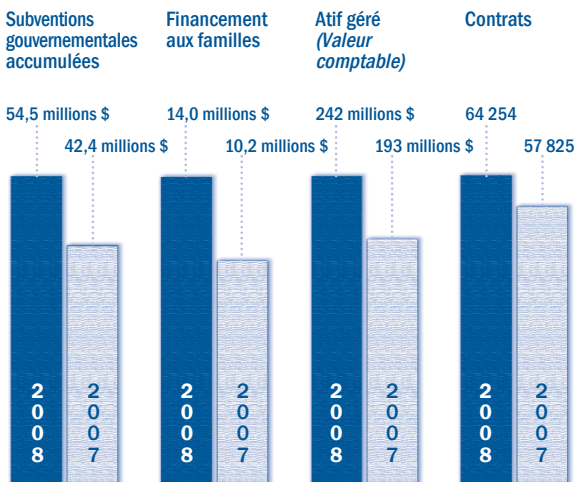
Le régime Global l'a aidé à couvrir une partie des dépenses éducatives de ses deux enfants qui fréquentent l'Université de Colombie-Britannique en ce moment. Il est confiant que ses deux autres enfants bénéficieront autant du régime Global lors de leurs études postsecondaires.

## Robert Deramude, Nouveau-Brunswick

Croyant qu'une saine planification financière forme la base du succès à long terme, Robert Deramude a inscrit sa fille au régime Global peu après son entrée à l'école primaire. Il voulait que sa fille ne soit pas inondée de dettes à la fin de ses études.

Sa fille est en train d'achever son programme d'études par correspondance en assistance médicale. Puisque les fonds accumulés dans le régime Global ont dépassé les besoins de sa fille aînée, Robert aura l'option de transférer l'excédant de fonds à l'un de ses autres enfants ou même à un compte REÉR pour ses propres besoins de retraite. ■

## GLOBAL PLAN HIGHLIGHTS



## Objectif et stratégies de placement

La Fondation fiduciaire d'épargne-études Global investit de manière prudente, en ayant pour objectif de protéger votre capital et d'obtenir un rendement positif sur vos placements dans le Régime fiduciaire d'épargne-études Global. La Fondation investit principalement dans les titres à revenu fixe canadiens, dont les obligations des gouvernements fédéral et provinciaux canadiens. Gestion de placements Scotia Cassels Limitée gère l'actif du régime. L'actif est réparti parmi divers secteurs du marché et différentes échéances à la discrétion de nos gestionnaires de portefeuille, mais cette répartition est assujettie aux lignes directrices définies dans les politiques et les mandats de placement de notre Fondation. Nos professionnels en placement gèrent activement le Régime Global en mettant l'accent sur des stratégies axées sur la valeur ajoutée réalisée sur une base continue.

## Risque

Aucune modification importante ou significative apportée pendant l'exercice financier 2008 n'a eu de répercussions sur le niveau de risque global des placements du régime. La durée moyenne du portefeuille a des effets neutres sur le rendement. Le taux de rendement du régime s'est établi à 3,60 % pour l'exercice net 2008. Cela se traduit par une augmentation nette de 10,57 millions de \$ de la valeur de l'actif du régime réalisée par nos gestionnaires de portefeuille professionnels. La répartition globale de l'actif du régime n'a fait l'objet d'aucune modification par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre, l'intégralité de l'actif était investie en obligations fédérales et provinciales, en fonds du marché monétaire, en bons du Trésor du gouvernement du Canada, Titres à taux variable et en obligations de sociétés de bonne qualité. Scotia Cassels Investment Counsel Limited en consultation avec la Fondation, se conforme aux paramètres de l'Instruction générale C-15 touchant la réalisation des taux de placement

La performance du régime Global est comparée à l'Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement). Cet indice surveille la performance des obligations émis par le gouvernement.

L'indice est conçu pour offrir une vue d'ensemble des marchés canadiens de titres à revenu fixe, à l'exclusion des obligations de sociétés.

Scotia Cassels, le conseiller en placement, a assuré une gestion stratégique du portefeuille du régime Global en réalisant une surpondération des obligations des gouvernements et des sociétés (qui comprend les banques) vis-à-vis de l'indice-repère (voir ci-dessous).

Secteur	Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement)	Régime fiduciaire d'épargne-études Global
Gouvernement fédéral	62,8 %	29,5 %
Gouvernements provinciaux	37,2 %	52,5 %
Sociétés	0,0 %	10,0 %
Titres à taux variable	0,0 %	8,0 %

Ce choix a fini par causer la sous-performance des titres vis-vis de l'indice-repère au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2008, fait attribuable presque exclusivement aux écarts élargissants sans précédent entre les titres émis par les gouvernements et les titres des sociétés.

La performance de ces titres s'en est trouvée davantage ralenti vis-à-vis de l'indice-repère en raison du taux de rendement défavorable des placements en titres à taux variable.

Le tableau suivant illustre, par catégorie d'actif, les taux de rendement des placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Taux de rendement des placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008	Taux de rendement
Obligations des gouvernements et des sociétés plus équivalents d'encaisse	7,2 %
Titres à taux variable	(9,9) %
Montant total du régime avec gains ou pertes non réalisés	5,5 %
Montant total du régime sans gains ou pertes non réalisés	4,6 %
Indice-repère : Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement)	9,0 %

Les montants ci-dessus représentent des taux de rendement bruts, sans déduction des frais applicables

À la fin de chaque exercice, nous sommes obligés de déclarer le rendement de nos placements, y compris les gains ou pertes non réalisés. Cela veut dire que nous comptabilisons tous nos placements détenus comme s'ils ont été vendus à la date où s'est terminé l'exercice en question. Et cela ne tient pas en compte les stratégies à long terme adoptées par notre conseiller en placement. Par conséquent, le taux de rendement d'un exercice en particulier risque de ne pas être aussi représentatif qu'un taux de rendement composé de, disons, 3, 5 ou 10 ans.

Le tableau suivant illustre les taux de rendement annuels composés bruts du régime Global ainsi que l'indice-repère pour les périodes se terminant le 31 décembre 2008.

	1 an	2 ans	5 ans	10 ans
Taux de rendement du régime Global *	4,6 %	4,5 %	5,2 %	5,6 %
Indice-repère : Indice obligataire universel DEX (obligations des gouvernements uniquement)	9,0 %	5,8 %	6,2 %	6,6 %

\*Les taux de rendement sont bruts, sans déduction des gains ou pertes non réalisés

## Événements récents

Le principal écart vis-à-vis de l'indice-repère, soit la surpondération des obligations des gouvernements et des sociétés, devrait continuer de se manifester à travers une bonne partie de l'année 2009. Il est considéré prudent de maintenir les taux de rendement actuellement très élevés de ces titres, surtout en comparaison avec les obligations du gouvernement fédéral, et on prévoit la stabilisation des écarts dans un avenir rapproché (à l'instar du premier trimestre de 2009, avec la possibilité d'un rétrécissement des écarts et des taux de rendement excessifs à long-terme. Au cours du premier trimestre de 2009 nous avons converti certains titres à taux variable sous-performants en une obligation bancaire à long terme.

## Faits saillants financiers et d'exploitation (avec chiffres comparatifs)

Le tableau suivant illustre les données financières importantes du Régime Global et vous permettra de mieux comprendre les résultats financiers du Régime Global pour les cinq derniers exercices terminés le 31 décembre 2008.

<b>Bilan</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Actif total	242 162 749	193 323 774	149 356 971	113 070 216	79 591 529	52 352 233
Actif net	80 730 770	60 984 500	46 667 252	35 878 040	25 135 863	16 389 856
Évolution de l'actif net (%)	32,38 %	30,68 %	30,07 %	42,74 %	53,36 %	65,61 %
<b>État des résultats</b>						
Paiements d'aide aux études	(1 643 641)	(997 029)	(666 886)	(375 660)	(224 310)	(99 880)
Subvention canadienne pour l'épargne-étude	(1 798 253)	(1 323 299)	(887 870)	(506 916)	(346 758)	(159 055)
Revenu de placement net	6 696 015	5 398 692	4 691 412	3 641 504	2 476 195	1 923 750
<b>Autre</b>						
Nombre total de contrats	64 254	57 825	51 094	44 972	39 179	32 658
Évolution du nombre total de contrats (%)	11,11 %	13,17 %	13,61 %	14,79 %	19,97 %	27,19 %

## Frais de gestion

Le total des frais de gestion du régime Global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'est établi à 2,37 millions de \$. Les honoraires du conseiller en placement payables à Gestion de placements Scotia Cassels Limitée et les honoraires du fiduciaire payables à la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse qui totalisent 338 000 \$ représentent 14 % de ce montant. L'administration du régime Global comprend les frais de traitement et de services du Centre d'appels liés aux contrats nouveaux et actuels, les paiements divers, la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCÉÉ), les modifications apportées au régime, aux résiliations, les échéances et les paiements de revenu accumulé (PRA). Les honoraires de vérification, les honoraires d'avocats et les frais connexes à la préparation du Prospectus se sont élevés à 225 000 \$, soit 10 % de l'ensemble des frais.

La Fondation a délégué certaines fonctions administratives et de placement à la Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global (« SCFEE »), inscrite à titre de placeur de régimes d'épargne-études, en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables dans chacun

des territoires et provinces canadiens où elle vend des régimes d'épargne-études. La SCFEE est le (principal) placeur du Régime fiduciaire d'épargne-études Global.

En contrepartie de ses services administratifs, la SCFEE reçoit 75 % des frais d'administration perçus par la Fondation. Le contrat régissant les services administratifs est renouvelable annuellement.

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global peut être considéré comme étant à la disposition des émetteurs apparentés à la SCFEE. Par « émetteur apparenté » nous entendons, entre autres, tout placeur de valeurs mobilières qui entretient une relation avec un courtier en valeurs mobilières ou certaines parties apparentées dudit courtier, ce qui pourrait signifier que le courtier et l'émetteur sont des parties autonomes. Ainsi, Les Investissements Maxfin Global Inc. est un émetteur apparenté à la SCFEE.

## Opérations entre apparentés

En 2008, le fonds de placement du Régime fiduciaire d'épargne-études Global n'a effectué aucune opération impliquant des apparentés.

## Sommaire du portefeuille

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global est reconnu à titre de régime fiduciaire d'épargne-études basé sur des fonds mis en commun dont les fonds détenus en fiducie sont investis collectivement et gérés par des professionnels.

Afin de respecter la durée cible du portefeuille, l'encaisse et les placements à court terme peuvent inclure de l'argent comptant et des titres de créance dotés d'une échéance d'un an ou moins ainsi que des obligations à court terme. Veuillez consulter la « Note 4 » afférente aux états financiers pour la liste des placements du régime.

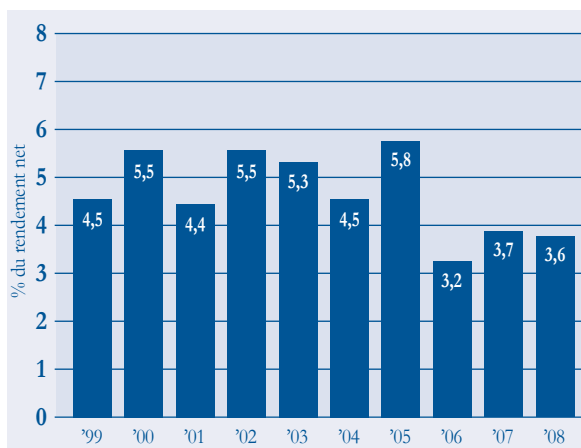
### Placements effectués

	Valeur nominale \$	Coût/coût non amorti \$	Valeur du marché \$	Pourcentage du total de l'actif %
<b>Titres des organismes gouvernementaux</b>				
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,8 %, échéant le 15 juin 2012	43 985 000	46 446 364	48 003 788	20.99 %
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,55 %, échéant le 15 décembre 2012	14 875 000	15 299 737	16 217 707	7.09 %
Gouvernement du Canada 8,0 %, échéant le 1er juin 2023	2 140 000	3 073 100	3 281 619	1.43 %
<b>Titres des provinces</b>				
Province de l'Ontario 6,5 %, échéant le 8 mars 2029	33 455 000	40 584 335	40 583 647	17.74 %
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1er décembre 2017	30 020 000	29 811 760	30 638 286	13.40 %
Alberta Cap Financial Authority 4,65 %, échéant le 15 juin 2017	7 945 000	8 128 053	8 336 066	3.64 %
Province de l'Ontario 4,3 %, échéant le 8 mars 2017	6 850 000	6 786 087	7 030 008	3.07 %
Province de l'Ontario 4,2 %, échéant le 8 mars 2018	5 770 000	5 771 129	5 831 451	2.55 %
Province de la C.-B., coupon zéro, échéant le 8 mars 2015	1 135 000	833 678	907 006	0.40 %
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 11 avril 2016	1 419 000	981 719	1 067 353	0.47 %
BC Municipal Fin Auth 4,6%, échéant le 23 avril 2018	4 520 000	4 502 462	4 537 204	1.98 %
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 18 février 2015	3 900 000	2 882 123	3 126 232	1.37 %
Province de l'Ontario 5,375 %, échéant le 2 décembre 2012	2 300 000	2 373 404	2 529 130	1.11 %
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1er décembre 2018	2 400 000	2 349 292	2 415 665	1.06 %
Province de la C.-B. 4,7 %, échéant le 1er décembre 2017	3 695 000	3 683 033	3 884 437	1.70 %
Hydro-Québec 11 %, échéant le 15 août 2020	2 280 000	3 586 668	3 561 146	1.56 %
Province de Manitoba 4,25 %, échéant le 5 mars 2018	3 400 000	3 375 248	3 429 513	1.50 %
<b>Titres des sociétés</b>				
Banque Royale du Canada 4,97 %, échéant le 5 juin 2014	4 400 000	4 381 264	4 546 617	1.99 %
CIBC 5 %, échéant le 10 septembre 2012	4 400 000	4 391 668	4 496 584	1.97 %
Banque de Montréal 5,45 %, échéant le 17 juillet 2017	4 400 000	4 472 047	4 385 145	1.92 %
Ville de Toronto 4,95 %, échéant le 27 juin 2018	4 130 000	4 117 445	4 199 495	1.84 %
La banque TD 4,779 %, échéant le 14 décembre 2016-2105	4 400 000	4 122 308	3 428 572	1.50 %
<b>Titres à taux variable</b>				
Banque de développement du Canada, billets d'actions européennes indexées, série 2, échéant le 31 décembre 2008	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0.44 %
Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt Global Alpha (état trimestriel) liés à des créances de financement, de série 1	10 000 000	10 000 000	8 783 000	3.84 %
Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt canadiens diversifiés liés à des créances de financement, de série 1	10 000 000	10 000 000	8 571 000	3.75 %
<b>Total</b>		<b>222 952 924</b>	<b>224 790 671</b>	

## Rendements annuels

Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement annuel du régime pour chacune des six dernières années terminées le 31 décembre 2008. Le tableau illustre en termes de pourcentage le rendement des placements moins les frais applicables pour chacun des exercices, sans tenir compte des gains non réalisés.

### Taux de rendement nets du régime Global depuis 1999



### Taux de rendement nets moyens sur les placements détenus en fiducie

Le tableau suivant illustre les taux de rendement nets moyens du régime Global pour les périodes indiquées qui se terminent le 31 décembre 2008. Les placements comprennent les dépôts de capital des souscripteurs, la SCÉÉ, le BÉC, l'ACES et la SQÉÉ. Le taux de rendement net moyen représente la somme des taux de rendement nets des différents exercices divisée par le nombre d'années en question.

Durée	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Période	2008	2006-08	2004-08	1999-08
Rendement				
Net %	3,6 %	3,5 %	4,2 %	4,6 %

La stratégie de placement de la Fondation consiste à acheter et à détenir passivement des titres permis tout en effectuant des opérations propices en vue de tirer profit des occasions d'investissement dans un climat économique où les taux d'intérêt ne cessent de fluctuer.

## Rendement antérieur

Notre philosophie de placement a toujours consisté à protéger les placements des cotisants au Régime Global tout en obtenant des taux de rendement stables et constants. En établissant l'objectif de placement de la Fondation, nous nous sommes concentrés sur deux facteurs fondamentaux, soit la concordance entre les éléments d'actif et les éléments de passif et la capacité de la Fondation d'assumer des risques. À l'aide d'une méthode de gestion actif-passif, nous avons évalué le rapport risque/rendement à long terme de plusieurs combinaisons d'obligations de diverses échéances, d'instruments à taux variable et de titres à court terme. Le portefeuille est géré par une importante firme de placement canadienne. Des catégories d'actifs et des indices distincts de référence ont été établis afin d'évaluer le rendement de la gestion des placements. Le rendement de chaque catégorie d'actifs est évalué en fonction d'indices de référence qui simulent les résultats des stratégies de placement employées par les gestionnaires du portefeuille. Le rendement passé du régime est indiqué dans les diagrammes et le tableau sur les taux de rendement annuels composés ci-dessous. Les taux de rendement des placements ont été calculés à l'aide des valeurs marchandes et des flux de trésorerie pondérés en fonction du temps pour ces périodes. Ces taux de rendement tiennent compte des frais engagés relativement au régime, y compris les frais d'administration, les frais de garde et les frais de conseiller en placement et les frais de gestion, le cas échéant. Les taux de rendement passés du régime ne constituent pas nécessairement une indication des rendements futurs.

## Adoption des normes comptables de l'avenir

Le Conseil des normes comptables du Canada a récemment confirmé la date pour l'adoption des Normes internationales d'information financière (« les IFRS ») qui remplaceront les normes et interprétations connues sous le nom « Principes comptables généralement reconnus canadiens » (les « PCGR canadiens »). Les Entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes (EOPRC), qui comprennent les fonds de placement et d'autres émetteurs de titres, seront toutes obligées d'adopter les IFRS.

Le passage des PCGR aux IFRS constituera une tâche considérable qui risque d'influer sensiblement sur la position financière publiée ainsi que sur les résultats d'exploitation de plusieurs émetteurs. Ces nouvelles normes comptables affecteront certaines opérations commerciales aussi. Les investisseurs et d'autres participants au marché boursier devront se renseigner en temps opportun sur les éléments importants des normes IFRS au cours des périodes de déclaration menant à la transition d'un émetteur aux IFRS.

La société Global est consciente de ces nouvelles exigences imminentes et s'engage à mettre en oeuvre des plans de transition essentiels au cours des exercices 2009 et 2010. À l'avenir, les rapports annuels de gestion sur le rendement des fonds et les états financiers intérimaires de la société devront inclure de l'information actualisée sur l'évolution financière associée à cette transition.

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints ont été dressés par la direction de Global et approuvés par le Conseil d'administration de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global. La responsabilité de ces états financiers incombe aux membres de la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière. Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global, par l'entremise de la Société de commercialisation de fonds d'épargne-

études Global qui l'administre, a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge appropriées pour le régime sont décrites à la Note 2 afférente aux états financiers. Le cabinet Deloitte & Touche LLP est le vérificateur externe du Régime Global. Ses experts-comptables ont procédé à la vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer leur opinion aux titulaires du régime concernant ces états financiers. Leur rapport figure ci-après..

Au nom du Conseil d'administration,



**Sam Bouji**  
*Chef de la direction*



**Frank Gataveckas**  
*Chef des finances*

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES

**GLOBAL**

# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

## Aux administrateurs de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global

Nous avons vérifié les états de l'actif net du **Régime fiduciaire d'épargne études Global** (le « régime ») au 31 décembre 2008 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du **Régime** au 31 décembre 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers au 31 décembre 2007 et ceux pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui se sont prononcés sans réserve sur ces états dans leur rapport en date du 17 mars 2008

Deloitte & Touche LLP

(« Signé »)

Experts - comptables autorisés

Le 11 mars 2009

## Régime fiduciaire d'épargne-études Global État de l'actif net

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Actif	2008 \$	2007 \$
<b>Encaisse et placements à court terme</b>	<b>11 848 970</b>	<b>5 703 851</b>
<b>Placements - à juste valeur</b> (coût : 226 970 232 \$; pour 2007 - 186 223 870 \$) (notes 2 et 3)	<b>228 725 331</b>	<b>186 531 177</b>
<b>Intérêts courus</b>	<b>1 588 448</b>	<b>1 088 746</b>
	<u><b>242 162 749</b></u>	<u><b>193 323 774</b></u>
<b>Passif</b>		
<b>Comptes créditeurs</b> (note 4)	<b>1 933 992</b>	<b>2 469 324</b>
<b>Compte d'épargne des cotisants</b> (notes 2 et 5) (tableau 2)	<b>159 497 987</b>	<b>129 869 950</b>
	<u><b>161 431 979</b></u>	<u><b>132 339 274</b></u>
<b>Actif net</b>	<u><b>80 730 770</b></u>	<u><b>60 984 500</b></u>
<b>Composé de</b>		
Dépôts cumulés dans le cadre de programmes de subventions gouvernementales (note 6) (tableau 2)	<b>54 542 435</b>	<b>42 441 140</b>
Produits financiers cumulés et non distribués et gains réalisés sur les placements (tableau 2)	<b>24 433 284</b>	<b>18 236 053</b>
Plus-value latente des placements	<b>1 755 051</b>	<b>307 307</b>
	<u><b>80 730 770</b></u>	<u><b>60 984 500</b></u>

Approuvé par le Conseil de la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global



Sam Bouji  
Administrateur



Frank Gataveckas  
Administrateur

Les notes ci-jointes font parties intégrantes de ces états financiers.

## Régime fiduciaire d'épargne-études Global État de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008 \$	2007 \$
<b>Augmentation de l'actif net liée aux activités de l'exercice</b>	<b>9 653 948</b>	<b>4 650 322</b>
<b>Dépôts dans le cadre du programme de SCEE</b>	<b>10 027 740</b>	<b>8 890 979</b>
<b>Bon d'études canadien (BEC)</b>	<b>1 754 862</b>	<b>1 370 976</b>
<b>Subvention d'épargne-études du centenaire de l'Alberta (ACES)</b>	<b>2 116 947</b>	<b>1 968 380</b>
<b>Paiements à des personnes désignées</b>		
Paiements d'aide à l'éducation	<b>(1 643 641)</b>	<b>(997 027)</b>
Subventions gouvernementales	<b>(1 798 253)</b>	<b>(1 323 299)</b>
Produits financiers tirés des subventions gouvernementales	<u><b>(365 333)</b></u>	<u><b>(243 083)</b></u>
<b>Augmentation de l'actif net pour l'exercice</b>	<b>19 746 270</b>	<b>14 317 248</b>
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<u><b>60 984 500</b></u>	<u><b>46 667 252</b></u>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<u><b>80 730 770</b></u>	<u><b>60 984 500</b></u>

Les notes ci-jointes font parties intégrantes de ces états financiers.

## Régime fiduciaire d'épargne-études Global État des résultats

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

	2008	2007
	\$	\$
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts	<u>9 059 871</u>	<u>7 360 025</u>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration (note 4)	2 138 813	1 688 837
Frais de vérification	71 550	80 532
Autres charges	<u>153 493</u>	<u>191 964</u>
	<u>2 363 856</u>	<u>1 961 333</u>
<b>Produits financiers nets</b>	<u>6 696 015</u>	<u>5 398 692</u>
<b>Gains (pertes) réalisés et latents sur placements</b>		
Gains (pertes) réalisés à la vente de placements	1 510 189	(984 891)
Variation de la plus-value latente des placements (note 2)	<u>1 447 744</u>	<u>236 521</u>
<b>Gains (pertes) nets réalisés et latents sur placements</b>	<u>2 957 933</u>	<u>(748 370)</u>
<b>Augmentation de l'actif net liée aux activités de l'exercice</b>	<u>9 653 948</u>	<u>4 650 322</u>

Les notes ci-jointes font parties intégrantes de ces états financiers.

## Régime fiduciaire d'épargne-études Global Tableau 1 - Contrats d'aide financière à l'éducation

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Année d'admissibilité	Nombre de parts en circulation	Capital et produits financiers cumulés	Subventions gouvernementales et produits financiers cumulés
		\$	\$
2000	79	34 192	7 624
2001	99	26 662	5 297
2002	474	17 912	3 152
2003	1 886	111 866	19 161
2004	5 098	313 703	49 811
2005	9 180	704 116	141 821
2006	14 957	1 346 318	238 961
2007	21 578	2 678 103	463 747
2008	28 298	5 767 015	1 106 497
2009	35 539	10 596 622	2 299 231
2010	47 892	13 577 126	3 150 416
2011	56 391	13 719 050	3 413 612
2012	71 222	14 997 700	3 949 889
2013	76 690	13 842 358	3 853 707
2014	82 915	13 235 679	3 860 731
2015	93 224	12 596 794	3 930 816
2016	99 694	12 020 932	3 893 138
2017	103 465	11 433 258	3 781 824
2018	114 147	11 084 258	3 835 945
2019	114 003	9 763 116	3 537 145
2020	130 102	9 445 182	3 628 095
2021	127 220	7 172 811	3 146 557
2022	134 377	5 538 217	3 688 313
2023	137 763	3 229 204	3 482 611
2024	146 864	1 864 118	2 844 677
2025	137 295	1 231 981	1 985 242
2026	89 170	459 859	925 455
2027	15 977	19 577	244 927
2028	11 699	475	157 099
31 décembre 2008	1 907 294	176 828 204	61 645 502
31 décembre 2007	1 889 991	143 383 442	47 163 701

Les notes ci-jointes font parties intégrantes de ces états financiers.

## Régime fiduciaire d'épargne-études Global

### Tableau 2 - Rapprochement des contrats d'aide financière à l'éducation

Aux 31 décembre 2008 et 2007

Le tableau ci-après présente un sommaire des contrats d'aide à l'éducation :

Contrats à l'ouverture	Contrats entrés	Contrats sortis	Contrats à la fermeture
57 825	9 619	3,190	64,254
51,094	9,816	3,085	57,825

Légende :

année 2008	année 2007
------------	------------

Le tableau ci-après présente un rapprochement du tableau 1 et de l'état de l'actif net

Capital total, subventions gouvernementales et produits financiers cumulés (tableau 1)	<b>2008</b>	2007
	\$	\$
	<u><b>238 473 706</b></u>	<u>190,547,143</u>

Constatés dans l'état de l'actif net sous :		
Compte d'épargne des cotisants	<b>159 497 987</b>	129,869,950

Dépôts cumulés dans le cadre de programmes de subventions gouvernementales	<b>54 542 435</b>	42,441,140
--	-------------------	------------

Produits financiers cumulés et non distribués et gains réalisés sur les placements	<b>24 433 284</b>	18,236,053
--	-------------------	------------

	<u><b>238 473 706</b></u>	<u>190,547,143</u>
--	---------------------------	--------------------

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

### 1. Organisation et généralités

Le Régime fiduciaire d'épargne-études Global (le « régime ») a été établi le 14 octobre 1998. Il est géré par la Fondation fiduciaire d'épargne-études Global (la « fondation »), organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu des lois du Canada. Le régime fournit de l'aide financière à l'éducation postsecondaire aux personnes désignées dans les contrats d'aide financière à l'éducation (les « contrats A.F.E. »). La Société de commercialisation de fonds d'épargne-études Global (la « SCFÉÉG »), société de régime fédéral constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est le placeur inscrit du régime.

La fondation a fait approuver un spécimen du contrat A.F.E. par l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») de sorte que les contrats A.F.E. puissent être soumis à l'ARC à des fins d'inscription à titre de régime enregistré d'épargne-études (le « REÉÉ »). Le régime est un régime d'épargne-études et non un REÉÉ. Un contrat A.F.E. ne constitue pas un REÉÉ tant que les conditions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ne sont pas satisfaites.

Les cotisants au régime concluent des contrats A.F.E. avec la fondation. Aux termes d'un contrat A.F.E., le cotisant achète des parts du régime. Il autorise la fondation à déduire les frais liés à la prestation des services requis pour le régime. Ces frais sont décrits dans le prospectus. À l'échéance, les paiements sont versés aux personnes désignées, conformément aux modalités des contrats A.F.E. Les produits financiers versés aux cotisants sont considérés comme des paiements de revenu accumulé (« PRA ») et sont donc imposables.

### 2. Sommaire des principales conventions comptables

#### Règles comptables

Ces états financiers, préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comprennent des estimations et des hypothèses faites par la

direction touchant les montants présentés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations de manière parfois importante. Les principales conventions comptables suivies par le régime sont résumées ci-après.

### **Adoption des chapitres 3862 et 3863 de l'ICCA**

Le premier janvier 2008, le régime a adopté les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA, intitulés respectivement « Instruments financiers - informations à fournir » et « Instruments financiers - présentation ». Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861 existant, intitulé « Instruments financiers - informations à fournir et présentation », en vue de réviser et d'améliorer les exigences de divulgation et de répéter les exigences touchant la présentation qui demeurent inchangées. Ces nouveaux chapitres mettent l'accent sur la divulgation des risques liés aux instruments financiers et la gestion de ces risques. L'adoption des nouvelles normes n'influent pas sur les résultats financiers du régime Global. Auparavant, le régime a adopté le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu » et l'article 3855 intitulé « Instruments financiers » : comptabilisation et évaluation (« Article 3855 »).

### **Compte d'épargne des cotisants**

Le solde du compte d'épargne des cotisants correspond uniquement aux montants reçus des cotisants, moins les déductions, et ne comprend pas les montants à recevoir sur des contrats en cours. Le compte d'épargne aux cotisants répond à la définition d'un passif et il a été constaté comme tel à l'état de l'actif net.

### **Déductions des dépôts des cotisants**

La fondation déduit des dépôts effectués par les cotisants, les frais pour services spéciaux, les frais de dépôt, les frais d'adhésion et le cas échéant, les primes d'assurance avant de déposer le solde des dépôts dans le compte d'épargne des cotisants.

### **Frais d'adhésion**

Les frais d'adhésion sont requis comme partie de la cotisation initiale pour chaque contrat de régime d'épargne-études. La structure des frais des programmes pour les groupes promoteurs est basée sur des frais de gestion.

Les frais d'adhésion perçus au cours de la période

l'exercice sont versés à la SCFÉÉG au nom de la fondation. La Fondation retient 25 % des frais d'administration nets et 3 % des frais d'adhésion versés à la SCFÉÉG. Le remboursement des frais d'adhésion incombe uniquement à la fondation; ni le régime ni la SCFÉÉG n'est obligé de rembourser les frais d'adhésion.

### **Placements**

Les placements dans des obligations sont inscrits à leur juste valeur, selon le cours acheteur à la fin de l'exercice.

Les titres à taux variable sont des instruments d'endettement hybrides émis par les gouvernements, les banques à charte canadiennes et les sociétés de fiducie et de prêt autorisées; ils ont des composantes enchâssées qui changent le profil risque-rendement du titre. Cette catégorie comprend des billets structurés; qui sont des instruments d'endettement dont le taux de rendement se base sur les indices d'évaluation ou qui sont adossés à des créances, au lieu des paiements d'intérêts typiques. Les titres à taux variable sont cotées à juste valeur à l'aide de modèles externes pour l'établissement des cours afin de fixer la valeur de leurs composantes.

Les opérations des placements sont comptabilisées à la date de l'opération individuelle. Le revenu d'intérêts est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains (pertes) réalisés ou latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. L'escompte sur les obligations à coupon zéro est amorti sur la durée de vie de ces obligations selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Placements à court terme**

Les placements à court terme sont constitués de placements dans des fonds du marché monétaire et dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada échéant moins de un an suivant la date des états de l'actif net. Ils sont évalués au coût non amorti, qui se rapproche de la juste valeur.

### **Impôt sur le revenu**

Ce régime est exempt de l'impôt sur le revenu en vertu des termes du paragraphe 146.1 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)

### 3. Placements

	Valeur nominale	Coût/coût non amorti \$	Juste valeur \$
<b>Cotisations placées</b>			
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,8 %, échéant le 15 juin 2012	28 820 000	30 478 132	31 453 204
Province de l'Ontario 6,5 %, échéant le 8 mars 2029	22 920 000	27 861 154	27 803 832
Province du Québec 4,5 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	21 975 000	21 814 775	22 427 593
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,55 %, échéant le 15 décembre 2012	12 305 000	12 649 854	13 415 723
Alberta Cap Financial Authority 4,65 %, échéant le 15 juin 2017	5 675 000	5 805 752	5 954 333
Province de l'Ontario 4,2 %, échéant le 8 mars 2018	4 150 000	4 150 642	4 194 198
Province de l'Ontario 4,3 %, échéant le 8 mars 2017	3 930 000	3 895 209	4 033 275
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 18 février 2015	3 900 000	2 882 123	3 126 232
BC Municipal Fin Auth 4.6%, échéant le 23 avril 2018	3 230 000	3 217 468	3 242 294
CIBC 5 %, échéant le 10 septembre 2012	3 000 000	2 994 240	3 065 853
Banque Royale du Canada 4,97 %, échéant le 5 juin 2014	3 000 000	2 986 943	3 099 966
Banque de Montréal 5,45 %, échéant le 17 juillet 2017	3 000 000	3 055 075	2 989 872
La banque TD 4,779 %, échéant le 14 décembre 2016-2105	3 000 000	2 822 814	2 337 663
Ville de Toronto 4,95 %, échéant le 27 juin 2018	2 935 000	2 926 078	2 984 387
Province de la C.-B. 4,7 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	2 630 000	2 621 486	2 764 836
Province de Manitoba 4,25 %, échéant le 5 mars 2018	2 430 000	2 412 310	2 451 093
Province de l'Ontario 5,375 %, échéant le 2 décembre 2012	2 300 000	2 373 404	2 529 130
Hydro-Québec 11 %, échéant le 15 août 2020	1 620 000	2 548 422	2 530 288
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2018	1 500 000	1 469 597	1 509 791
Ontario Hydro, coupon zéro, échéant le 11 avril 2016	1 419 000	833 678	1 067 353
Province de la C.-B., coupon zéro, échéant le 8 mars 2015	1 135 000	981 719	907 006
Gouvernement du Canada 8,0 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2023	970 000	1 394 662	1 487 463
Banque de Montréal 4,66 %, échéant le 31 mars 2009	500 000	511 700	503 495
La banque TD 5.69 %, échéant le 3 juin 2013-2018	500 000	520 750	495 256
Great West Lifeco 6,14 %, échéant le 21 mars 2018	500 000	530 800	465 438
La Mutuelle du Canada, Compagnie d'Assurance sur la Vie, 6,30 %, échéant le 15 mai 2028	500 000	493 000	433 521
Province de Nouveau-Brunswick 9,25 %, échéant le 18 janvier 2013	448 000	580 518	558 568
Province de l'Ontario 5 %, échéant le 8 mars 2014	175 000	180 863	190 409
Banque Scotia, billets de dépôt Global Alpha de série 1 échéant le 29 août 2014	10 000 000	10 000 000	8 783 000
Banque Scotia, billets de dépôt liés au fonds de dividendes du Canada, série 1, échéant le 31 août 2016	10 000 000	10 000 000	8 571 000
Banque de développement du Canada, billets d'actions européennes Indexées, série 2, échéant le 31 décembre 2008	1 000 000	1 000 000	1 000 000
		<b>165 993 168</b>	<b>166 376 072</b>

### 3. Placements (suite)

	Valeur nominale	Coût/coût non amorti	Juste valeur \$
<b>Subventions gouvernementales placées</b>			
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,8 %, échéant le 15 juin 2012	15 165 000	15 968 232	16 550 584
Province de l'Ontario 6,5 %, échéant le 8 mars 2029	10 535 000	12 723 181	12 779 815
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	8 045 000	7 996 985	8 210 693
Province de l'Ontario 4,3 %, échéant le 8 mars 2017	2 920 000	2 890 878	2 996 733
Fiducie canadienne pour l'habitation 4,55 %, échéant le 15 décembre 2012	2 570 000	2 649 883	2 801 984
Alberta Cap Financial Authority 4,65 %, échéant le 15 juin 2017	2 270 000	2 322 301	2 381 733
Province de l'Ontario 4,2 %, échéant le 8 mars 2018	1 620 000	1 620 487	1 637 253
CIBC 5 %, échéant le 10 septembre 2012	1 400 000	1 397 428	1 430 731
La banque TD 4,779 %, échéant le 14 décembre 2016-2105	1 400 000	1 299 494	1 090 909
Banque de Montréal 5,45 %, échéant le 17 juillet 2017	1 400 000	1 416 972	1 395 273
Banque Royale du Canada 4,97 %, échéant le 5 juin 2014	1 400 000	1 394 321	1 446 651
BC Municipal Fin Auth 4,6%, échéant le 23 avril 2018	1 290 000	1 284 995	1 294 910
Ville de Toronto 4,95 %, échéant le 27 juin 2018	1 195 000	1 191 367	1 215 108
Gouvernement du Canada 8,0 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2023	1 170 000	1 678 438	1 794 156
Province de la C.-B. 4,7 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2017	1 065 000	1 061 547	1 119 601
Hydro-Québec, 11,00 %, échéant le 15 août 2020	660 000	1 038 246	1 030 858
Province de Manitoba 4,25 %, échéant le 5 mars 2018	970 000	962 939	978 420
Province de Québec 4,5 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2018	900 000	879 695	905 874
Province de Québec 6,0 %, échéant le 1 <sup>er</sup> octobre 2012	640 000	668 826	714 955
Province de Nouveau-Brunswick 6,0 %, échéant le 27 décembre 2017	350 000	372 372	398 740
Province de Manitoba 5,2 %, échéant le 3 décembre 2015	160 000	158 480	174 278
		<b>60 977 066</b>	<b>62 349 259</b>
		<b>22 697 0232</b>	<b>228 725 331</b>

Le taux d'intérêt effectif pour ces instruments est 4,57 % (2007 - 4,72%)

## 4. Opérations entre apparentés

- a) La fondation est le promoteur et l'administrateur du régime. En contrepartie des services d'administration qu'elle fournit, la fondation charge des frais d'administration correspondant à 1 % par année de l'actif du régime depuis le 23 août 2004 (1/20<sup>e</sup> de 1 % de l'actif du régime avant le 23 août 2004). Ces frais d'administration de 1 % comprennent les honoraires du fiduciaire et du conseiller en placements qui, avant le 23 août 2004, étaient des frais directement imputés au régime. La fondation remet les frais d'administration et de dépôt à la SCFÉÉG au nom de la fondation. La Fondation retient 25 % des frais d'administration nets et 3 % des frais d'adhésion versés à la SCFÉÉG.
- b) La SCFÉÉG reçoit des cotisants des frais d'adhésion qui sont déduits des dépôts qu'effectuent les cotisants. De plus, la fondation remet à la SCFÉÉG 20 % - 40 % des primes que paient les cotisants sur l'assurance facultative qu'ils ont souscrite.
- c) Les frais pour services spéciaux correspondent surtout aux montants facturés aux cotisants pour des chèques retournés et non honorés
- d) Les comptes créditeurs comprennent un montant de 1 632 098 \$ (2 031 197 \$ pour 2007) à payer à la SCFÉÉG.

## 5. Compte d'épargne des cotisants

Les variations du compte d'épargne des cotisants pour l'exercice s'établissent comme suit :

	2008 \$	2007 \$
Compte d'épargne des cotisants au début de l'exercice	129 869 950	101 588 903
Dépôts des cotisants	58 032 162	51 700 388
Frais d'adhésion (note 4)	(14 715 421)	(12 956 132)
Frais de dépôt (note 4)	(640 808)	(578 966)
Primes d'assurance (note 4)	(339 276)	(338 995)
Frais pour services spéciaux (note 4)	(199 786)	(154 687)
Retraits de capital à la résiliation ou au remboursement de dépôts	(12 508 833)	(9 390 561)
Compte d'épargne des cotisants à la fin de l'exercice	<u>159 497 987</u>	<u>129 869 950</u>

## 6. Programmes de subventions gouvernementales

### Subventions canadiennes pour l'épargne-études

Le gouvernement fédéral encourage l'épargne en vue de l'éducation postsecondaire au moyen du programme de Subventions canadiennes pour l'épargne-études (SCÉÉ) versée en sus des cotisations aux REÉÉ effectuées après 1997 pour les enfants de moins de 18 ans. La SCÉÉ maximale correspond à 20 % des cotisations versées à un REÉÉ, au nom d'un enfant désigné, jusqu'à concurrence de 2 500 \$ (avant 2007, elle se limitait à 2 000 \$) par année par enfant. Depuis 2004, une SCÉÉ additionnelle peut s'ajouter jusqu'à concurrence des premiers 500 \$ des cotisations annuelles à un REÉÉ au taux de 10 % ou de 20 % moyennant l'admissibilité basée sur le revenu familial net.

La SCÉÉ cumulée maximale est de 7 200 \$. À l'échéance d'un contrat A.F.E et si certains critères établis par le gouvernement fédéral sont respectés, la SCÉÉ, et les produits financiers cumulés correspondants, s'ajouteront aux paiements d'aide à l'éducation versés aux étudiants admissibles.

### Bon d'études canadien

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, un nouveau programme de Bons d'études canadien (BEC) a été instauré pour fournir une source d'épargnes pour les études d'enfants de familles à faible revenu.

Tout enfant né le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après cette date est admissible au programme de BEC pour chaque année à l'égard de laquelle sa famille a droit au supplément de la Prestation nationale pour enfants (PNE), jusqu'à l'année de son 15<sup>e</sup> anniversaire de naissance inclusivement.

Un BEC initial de 500 \$ sera versé pour la première année d'admissibilité au supplément de la PNE, laquelle pourrait être n'importe quelle année à partir de l'année de naissance jusqu'à l'année du 15<sup>e</sup> anniversaire de naissance de l'enfant inclusivement.

Les BEC ultérieurs seront de 100 \$ et seront versés au nom d'un enfant pour chaque année à l'égard de laquelle sa famille a droit au supplément de la PNE, jusqu'à l'année du 15<sup>e</sup> anniversaire de

naissance de l'enfant inclusivement.

Les versements maximums du BEC s'élèvent à 2 000 \$ par enfant.

### **Régime d'épargne-études du centenaire de l'Alberta**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, en vertu du régime d'épargne-études du centenaire de l'Alberta (REECA), le gouvernement de l'Alberta cotise 500 \$ au régime enregistré d'épargne-études (REÉÉ) de chaque enfant né de parents résidents de l'Alberta en 2005 ou plus tard.

Les enfants âgés de 8, 11 et 14 ans inscrits dans une école albertaine et dont les parents sont résidents de l'Alberta sont admissibles à une subvention de 100 \$. Un enfant ne devra pas avoir reçu de subventions antérieures afin d'être admissible à des subventions ultérieures. Les fonds peuvent être transférés à une sœur ou à un frère.

Tous les enfants nés en 2005 ou plus tard de parents résidents de l'Alberta ou adoptés par des résidents de l'Alberta sont admissibles à la subvention initiale de 500 \$.

Les enfants nés ou adoptés hors de l'Alberta dont un parent ou tuteur devient par la suite résident de l'Alberta sont admissibles à la subvention.

### **Subvention québécoise pour l'épargne-études (SQÉÉ)**

La SQÉÉ est un incitatif fiscal conçu pour les familles québécoises en vertu duquel le gouvernement offre des avantages pour les REÉÉ. Entrée en vigueur le 21 février 2007, elle est soumise aux critères établis par la SCÉÉ et elle comporte un crédit d'impôt remboursable, versé directement dans les REÉÉ. La SQÉÉ paie un montant en dollars additionnel égal à 50 % des allocations de SCÉÉ versées aux personnes désignées admissibles. Le maximum viager par personne désignée de la SQÉÉ est de 3 600 \$ et le programme comprend des dispositions de report de la capacité de cotisation et de bonification pour les familles à faible revenu.

## **7. Impôts sur le revenu**

Les produits financiers tirés du compte d'épargne des cotisants sont actuellement exonérés d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Les paiements d'aide aux

études, y compris la totalité des produits financiers cumulés, effectués aux personnes désignées seront inclus dans leur revenu aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Les cotisants ne peuvent déduire leurs cotisations aux fins fiscales. Ces cotisations ne sont pas imposables entre les mains des cotisants, si elles leur sont remboursées, ni entre celles des personnes désignées lorsqu'elles leur sont versées.

## **8. La juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur représente le montant selon lequel un instrument financier peut être échangé opération avec lien de dépendance entre des parties consentantes obligées d'agir, telle qu'attestée par un cours coté, le cas échéant. Les placements et des équivalents d'encaisse sont comptabilisés à la juste valeur, tel qu'établi dans la note relative à la politique de comptabilité. La valeur comptable des autres instruments financiers tels que l'intérêt couru, les comptes créditeurs, les éléments de passif accumulés, les fonds non réclamés des cotisants, les montants payables des titres achetés, les montants payables des subventions gouvernementales et les dépôts des cotisants servent à établir la juste valeur approximative de ces instruments financiers à court terme.

## **9. Risques associés aux instruments financiers**

Dans le cours normal des affaires, le régime peut être exposé à tout un éventail de risques associés aux instruments financiers. L'exposition du régime à de tels risques est concentrée dans les placements détenus dans le portefeuille, qui sont fonction du risque du marché (lequel englobe le risque du taux d'intérêt et d'autres risques associés au cours), du risque de crédit, du risque d'illiquidité et du risque du change.

Les mesures de gestion du risque du régime incluent le contrôle de la conformité à la politique de placement du régime. Le régime gère l'impact de ces risques financiers sur la performance du portefeuille du régime grâce à l'expertise de gestionnaires professionnels dont les services sont retenus et surveillés. Ces gestionnaires du

placement évaluent constamment le positionnement du régime et les activités du marché afin de gérer le portefeuille de placements selon les contraintes de la politique de placement.

a) Risque du marché

i) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt représente le risque d'une baisse du rendement du régime des placements portant intérêt à cause de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Il existe un rapport inverse entre la fluctuation des taux d'intérêt et les changements de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en appliquant des stratégies comme la gestion de la durée, l'analyse de la courbe de rendement, la rotation des secteurs d'activité et la sélection du crédit. Le risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt pour l'encaisse et les placements à court terme s'en trouve réduit en raison de la nature à court terme de ces instruments.

Au 31 décembre 2008, les instruments d'endettement détenus dans le régime, selon l'échéance, s'établissent comme suit :

Moins d'un an :	2,24 %
1 à 3 ans :	0,21 %
3 à 5 ans :	31,35 %
Plus de 5 ans :	66,20 %
	<hr/>
	100,00 %

Au 31 décembre 2008, si les prix d'indices sous-jacents avaient augmenté ou baissé de 1 %, le montant du portefeuille aurait augmenté ou baissé par approximativement 7 530 000 \$. Ce changement d'un % prend en supposition un mouvement en parallèle avec la courbe de rendement avec les autres variables demeurant constantes. En réalité, les résultats de l'opération peuvent varier considérablement.

ii) Autres risques de prix

Les autres risques associés aux fluctuations des prix représentent le risque que la valeur d'un instrument financier subira des fluctuations en fonction des changements des cours boursiers, à part le risque des taux d'intérêt. Des facteurs particuliers à un

placement individuel ou à son émetteur peuvent influencer les risques de prix. La catégorie d'actif la plus influencée par les autres risques de prix est celle des titres à taux variable, qui représente 7,90 % du portefeuille de placements au 31 décembre 2008. Le risque est activement géré par des stratégies de sélection des titres et la gestion dynamique de gestionnaires externes qui suivent des politiques de placement approuvées et un mandat de gestion.

Au 31 décembre 2008, si les prix d'indices sous-jacents avaient augmenté ou baissé de 1 % avec les autres variables demeurant constantes, le montant du portefeuille n'aurait pas augmenté ou baissé d'un montant en dollars important. En réalité, les résultats de l'opération peuvent varier considérablement.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit décrit la capacité de l'émetteur des titres de créance de faire les paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du régime comprend des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des instruments d'endettement de sociétés ayant une notation de crédit approuvée minimale telle qu'établie par les autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui se situe à l'heure actuelle à « A-low ». Le régime a une concentration de placements dans les gouvernements et les obligations garanties par le gouvernement, qui sont réputés avoir une cote de solvabilité élevée et donc un risque de crédit modéré.

Au 31 décembre 2008, le risque de crédit du régime s'établit comme suit :

AAA/AAH/AAL	44,56 %
AA/AH/AL	49,93 %
R-1	1,87 %
Sans notation	7,90 %

Les notations ci-dessus furent fournies par l'agence de notation Dominion Bond Rating Service (DBRS). Les billets à taux variable sont sans notation.

c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité représente le risque que

le régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à temps. L'exposition du régime au risque d'illiquidité est concentrée dans le remboursement du capital aux cotisants et les paiements d'aide aux études. Le régime investit principalement dans des titres qui sont échangés dans les marchés actifs et qui se vendent facilement. Le régime retient une encaisse suffisante et des placements à court terme afin de subvenir aux exigences en liquidité à l'aide de modèles prévisionnels de l'argent comptant qui intègrent à nouveau les intérêts cumulés et les dépôts des cotisants.

d) Risque du change

Le risque du change représente le risque que la valeur d'un instrument financier vacillera en fonction des fluctuations des taux de change. Le régime n'est pas exposé au risque du change étant donné qu'il détient des placements canadiens. ■

## SERVICE À LA CLIENTÈLE

Si vous avez des questions quelconques à l'égard de votre régime Global ou que vous devez le modifier, le Service à la clientèle peut vous aider avec :

- l'obtention d'un numéro d'assurance sociale (NAS);
- la mise à jour de vos renseignements personnels;
- la documentation de l'aide financière aux études (AFÉ);
- toute autre question concernant la correspondance ou les documents que vous avez reçus ou que vous devez fournir.

Pour vous assurer de recevoir une réponse prompte, veuillez avoir à portée de main le numéro de votre contrat et toute correspondance existante.

**Communiquez avec le Service à la clientèle en composant le (416) 740-1622 ou le 1-877-460-7377 (ligne sans frais) ou en envoyant un courriel à : [clientservices@globalfinancial.ca](mailto:clientservices@globalfinancial.ca). Ou vous pouvez parler avec votre représentant en plans de bourse d'études de Global.**

RÉGIME FIDUCIAIRE D'ÉPARGNE-ÉTUDES

